

# **MOTION DÉPOSÉE À L'INITIATIVE DES REPRÉSENTANTS DES ÉLÈVES, DES PARENTS D'ÉLÈVES, DES PROFESSEURS ET PERSONNELS DE VIE SCOLAIRE**

Nous tenons à expliquer pourquoi nous votons contre la DHG et sa répartition :

- le nombre d'élèves prévus pour l'année prochaine est largement en deçà des effectifs qui seront les nôtres. L'Inspection estime à 7 le nombre d'élèves supplémentaires quand nous avons déjà accueilli ce nombre d'élèves supplémentaires depuis le mois de janvier 2014. La dotation est donc de fait insuffisante, et le sera cruellement l'année prochaine avec l'achèvement de plusieurs projets immobiliers à Vert-Saint-Denis et Cesson.
- L'établissement est pourtant loin d'être le mieux doté, avec un H/E parmi les plus faibles du département. Il augmente cette année, mais le nombre d'élèves étant sous-estimé, cette augmentation est illusoire.
- Tous les projets ne pourront être mis en place. Deux projets pédagogiques n'ont pas été retenus par la direction, obligée d'opérer des choix pour procéder à une répartition au rabais.

C'est pourquoi nous tenons à mentionner les projets qui ne pourront bénéficier aux élèves, l'année prochaine :

1. Le professeur d'éducation musicale anime une chorale et proposait chaque année jusque-là non un simple récital mais un spectacle complet avec une mise en scène de chants et de chorégraphies avec décors et costumes. Vu le nombre d'élèves intéressés et l'ambition artistique du spectacle, cela ne peut se faire qu'avec une dotation supplémentaire. Le spectacle de la chorale sera donc tronqué et non abouti.
2. L'équipe entière de Lettres a réfléchi à un projet pour le niveau 4e, destiné à améliorer la qualité de l'écriture. Ce projet paraissait crucial à tous les enseignants confrontés à des fautes de français si nombreuses et graves qu'elles compromettent la lisibilité des écrits. Il s'agissait de travailler les brouillons au plus près des élèves, en plus petit effectif, et d'aborder des points de grammaire en lien direct avec les besoins et les erreurs des productions des élèves.

Ces projets ne pourront se tenir et nous le regrettons amèrement parce qu'il ne s'agit en rien de projets « décoratifs » et que notre établissement est loin de consommer beaucoup de moyens au regard du nombre croissant d'élèves et de leurs difficultés croissantes elles aussi.

En conséquence, nous demandons :

- un abondement de 8 heures, à savoir 7h pour le projet d'atelier d'écriture qui concerne 7 classes de 4e, et 1 heure pour le spectacle de la chorale.
- de plus, un autre abondement pour que le reliquat d'HSA nous permette une vraie marge de manœuvre au sein de cet établissement en mutation.
- une audience, enfin, pour vous faire part des problèmes d'effectifs et de sous-dotation en heures et en personnels.